

UNIVERSITE SAINT JOSEPH
FACULTE D'INGENIERIE
ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE BEYROUTH

DEPARTEMENT GENIE CIVIL ET ENVIRONNEMENT

Semestre : S1

Nombre de crédits : 2 ECTS

020CGAGS1

**COMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE
GENERAL AND ANALYTICAL ACCOUNTING**

2017 - 2018

M. Ziad Hakim Rahmé

Matière: COMPTABILITE

Ziad Hakim Rahmé.

A. COMPTABILITE GENERALE

- 1- Introduction
 - a- Introduction
 - b- Histoire rapide de la comptabilité
 - c- Les principes de bases
- 2- Comptes du Bilan et Plan comptable
- 3- Compte en Te, élaboration du bilan (Cas Sam Suffix)
- 4- Tableau recettes/dépenses amortissement (Cas Crêperie Arnakienne)
- 5- Bilan et comptes de résultat prévisionnel Rentabilité par rapport au chiffre d'affaires et au capital (Cas PIERRE BERTHOIN)
- 6- Cession d'actif, délocalisation, provision (Cas SEGOT)

B. COMPTABILITE ANALYTIQUE

- 1- Introduction
- 2- Point mort répartition frais en fixes et variables
- 3- Cas Motorex – tableau d'exploitation montrant la marge sur frais variables et le bénéfice
- 4- Budget prévisionnel et analyse des écarts (Cas SAPAG)

1- INTRODUCTION

1- LES PRINCIPES DE BASES

Deux documents de synthèses qui sont le BILAN et le COMPTE DE RESULTATS:

- La situation active et passive du patrimoine.
- Le résultat de la période considérée.

Définition Du Patrimoine

C'est l'ensemble des **droits de l'entreprise**:

- **Propriété Corporels**: Terrains, bâtiments, installation, machines, stocks
- **Propriété Incorporels**: Fonds de commerce, brevets, licences, actions et créances

Cela constitue la situation active de l'entreprise.

C'est aussi l'ensemble des **dues**:

- **Tiers contre l'entreprise** : Créanciers, Intervenants économiques, actionnaires, propriétaires, Etat.

Cela constitue la situation passive de l'entreprise.

Définition Du Bilan

C'est une photographie périodique du patrimoine dont les deux colonnes :

- **l'actif** (à gauche) recense «ce que possède» l'entreprise.
- **le passif** (à droite) recense «ce que doit» l'entreprise aux tiers (incluant les propriétaires).

P1: Il y a toujours égalité entre la situation active et situation passive du patrimoine à une date déterminée. Cela sera prouvé par un inventaire physique des avoirs et dues de la situation à cette date.

P2: C'est la fonction des opérations comptables et des parties impliquées dans chaque transaction/opération qui est le critère de classement dans le patrimoine.

P3: En comptabilité nous n'enregistreront que les faits/événements/transactions qui peuvent s'exprimer sous forme d'unités monétaires.

P4: Quand on enregistre une opération comptable on ne doit se préoccuper que de savoir dans quelle mesure cette opération peut affecter l'entreprise et non pas dans quelle mesure elle peut affecter le propriétaire, ou n'importe quel associé.

P5: Les éléments de l'actif sont enregistré au coût d'achat (valeur historique incluant tous les frais accessoires) et non pas le prix pour lequel ils pourraient être vendus (valeur réelle du bien). *Ce principe ne s'applique pas à certains comptes financiers comme les fonds en banque et en caisse.*

P6: Principe de continuité de l'entreprise.

La différence entre la valeur de l'Actif de l'Entreprise et son Passif Exigible constitue la Situation Nette de celle-ci.

Le **compte d'exploitation** ou **Compte de Résultat** (document comptable)

Explique les modifications intervenues à la **Situation Nette** de l'entreprise pendant la période étudiée.

Les opérations qui aboutissent à :

Une diminution de la **situation nette** prennent le nom de **charges**,

Celles qui accroissent la **situation nette** sont appelées **produits**.

P7: le compte d'exploitation ne montrera que les charges et produits survenues durant la même période.

Classification Du PGC

- **Classe 1: Comptes de capitaux**, les apports en capital, les bénéfices mis en réserve, tous les emprunts, que leurs échéances soit à long, moyen ou court terme ;
- **Classe 2: Comptes d'immobilisation**, tous les biens et valeurs destinés à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise ;
- **Classe 3: Les Comptes de stock et d'en-cours**, l'ensemble des marchandises des matières ou fournitures, des déchets des produits semi-œuvres des produits ou travaux en cours et des emballages commerciaux, qui sont la propriété de l'entreprise.
- **Classe 4: Les Comptes de tiers** où sont enregistrées les dettes et les créances autres que celles classées aux valeurs immobilisées et aux capitaux permanents et celles qui font partie de la C5
- **Classe 5: Les Comptes financiers**, les droits et obligations résultant des mouvements de valeurs, espèces chèques coupons et des opérations faites avec les banques sociétés de bourse...

| Classe 1 | classe 2 | classe 3 | classe 4 | classe 5 |
|--|--|---|---|---|
| Comptes de capitaux (capitaux propres, emprunts et dettes assimilées) | Comptes d'immobilisations | Comptes de stocks et en-cours | Comptes de tiers | Comptes financiers |
| 10. Capital et réserves | 20. Immobilisations incorporelles | 30. | 40. Fournisseurs et comptes rattachés | 50. Valeurs mobilières de placement |
| 11. Report à nouveau | 21. Immobilisations corporelles | 31. Matières premières (et fournitures) | 41. Clients et comptes rattachés | 51. Banques, établissements financiers et assimilés |
| 12. Résultat de l'exercice | 22. Immobilisations mises en concession | 32. Autres approvisionnements | 42. Personnel et comptes rattachés | 52. |
| 13. Subventions d'investissement | 23. Immobilisations en cours | 33. En-cours de production de biens | 43. Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 53. Caisse |
| 14. Provisions réglementées | 24. | 34. En-cours de production de services | 44. Etat et autres collectivités publiques | 54. Régies d'avances et accreditifs |
| 15. Provisions pour risques et charges | 25. | 35. Stocks de produits | 45. Groupe et associés | 55. |
| 16. Emprunts et dettes assimilées | 26. Participations et créances rattachées à des participations | 36. | 46. Débiteurs divers et créditeurs divers | 56. |
| 17. Dettes rattachées à des participations | 27. Autres immobilisations financières | 37. Stocks de marchandises | 47. Comptes transitoires ou d'attente | 57. |
| 18. Comptes de liaison des établissements et sociétés en participation | 28. Amortissement des immobilisations | 38. | 48. Comptes de régularisation | 58. Virements internes |
| 19. | 29. Provisions pour dépréciation des immobilisations | 39. Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours | 49. Provisions pour dépréciation des comptes de tiers | 59. Provisions pour dépréciation des comptes financiers |

Tableau 1
Les cinq classes et les comptes de patrimoine
(ou de situation)

P8: Règle de la comptabilité en parties double

Toute opération/transaction/événement qui affecte le bilan se traduit soit par le mouvement de deux comptes du bilan au moins. On retiendra que :

A toute variation d'un élément du patrimoine actif correspond soit une variation de même signe d'un élément du patrimoine passif soit une variation de signe contraire d'un autre élément du patrimoine actif

A toute variation d'un élément du patrimoine passif correspond soit une variation de même signe d'un élément du patrimoine actif soit une variation de signe contraire d'un autre élément du patrimoine passif.

Ce principe sera revu en détail dans le chapitre suivant: Les Comptes en Te.

Les Principaux documents commerciaux usuels :

Selon l'exemple précité l'entreprise définit son besoin (Nature de la marchandise, quantité, date de livraison, souvent l'emballage)

Avant toute transaction il faut que le fournisseur accepte tous les termes mentionnés sur le Bon de commande.

Après acceptation le fournisseur envoie avec la marchandise un bon de livraison décrivant la marchandise expédiée. Une fois livrée et le bon de livraison signé le fournisseur peut alors envoyer sa facture.

En plus des informations déjà mentionnées sur les bons la facture mentionne le montant (Prix unitaire, Quantité, Prix total) et tous les frais accessoires et **la modalité de paiement :**

- Au comptant (Espèce ou Chèque bancaire)
- A Crédit (paiement différé ou échelonné)
- Par Effets commerciaux (Lettre de change, Billet à ordre)

A noter que le droit commercial permet de transmettre une créance lorsque celle est couverte par un *effet de commerce*. Les banquiers sont souvent prêts à acheter les *effets de commerce* de leurs clients moins une retenue appelé **agio**. A noter qu'à l'échéance si l'*effet* n'est pas honoré la banque se retourne contre le client pour paiement.

Nous allons très rapidement décrire les documents essentiels et les indications particulières qui doivent obligatoirement figurer sur chacun d'eux.

a- Le Bon de commande :

C'est en général un document avec en-tête officiel de la société émettrice du *Bon de Commande*. Le receveur devra trouver sur ce document les informations utiles concernant le demandeur (ou donneur d'ordre) :

Nom, Adresse, Numéro de téléphone, type d'activité, numéro d'inscription à la TVA (si le demandeur est assujetti à la TVA)

De même il trouvera les informations essentielles concernant la transaction :

Les quantités désirées, Référence selon la liste du receveur, (on peut ajouter la référence du demandeur), description des articles demandés, la date de livraison souhaitée, le mode de paiement sollicité, visa de l'entreprise et signature de la personne autorisée d'émettre un tel ordre.

b- Le Bon de Livraison

Similaire au *Bon de commande*, mais il est rédigé par le fournisseur du bien et les indications imprimées sur ce document concernent l'entreprise commerciale fournisseur.

Ne figure sur ce document que les quantités et la description des biens livrés, cela peut être différent de celle qui figure sur le *Bon de commande* (cas de rupture de stock, cas de livraison en partie, cas de livraison en plusieurs lots, ...).

Le *Bon de livraison* permet à l'acheteur de vérifier que les marchandises livrées sont bien celles qui ont été commandées et quelle quantité a été reçue en les comparant à son *Bon de commande*.

L'acceptation du *Bon de livraison* (l'acheteur devra rendre une copie apposée au fournisseur) donne lieu à l'acceptation morale de la *Facture*.

c- La facture

C'est un document essentiel pour le comptable (aussi bien lorsque l'entreprise agit en qualité de vendeur qu'en qualité d'acheteur). Ce document est obligatoire dans les cas suivants :

- Vente de produits destinés à la revente
- Vente de biens profitant à un industriel ou à un commerçant pour les besoins de son exploitation
- Prestation de services effectués par des professionnels au profit de commerçants ou industriels.

Les mentions obligatoires :

Les caractéristiques pré-imprimées de la firme émettrices

Les caractéristiques manuscrites de la firme receveur

La description et référence quantité prix unitaire et prix total concernant la marchandise livrée.

Les frais accessoires (Frais d'emballage, frais de transport,...)

La taxe supportée par les produits ou services facturés (TVA)

d- La facture d'avoir

Il arrive qu'un acheteur retourne des marchandises à son fournisseur (non-conforme à la commande, défectueuses, retard de livraison, différent emballage...). Si la facture initiale a déjà été émise il demandera au fournisseur de lui envoyer une *facture d'avoir* similaire à la *facture ordinaire*, mais qui annule toute ou partie de la *facture de vente*.

Les documents cités plus haut concernent en particulier l'opération d'achat et de ventes des marchandises et traduisent les mouvements de celles-ci (changement de propriétaires).

Les documents suivants concernent les mouvements ou flux de valeurs en sens contraire intervenant au moment du paiement.

Les règlements peuvent être effectués en espèces, par chèque ou virements postaux ou bancaires, ou au moyen d'*effets de commerce*.

Les règlements en espèces

De plus en plus rare dans les transactions commerciales courantes cependant en comptabilité les paiements par chèque (étant un *effet de commerce* à vue) seront traités comme telle même quand ils sont envoyés par poste (personnel, sous pli, mandat postal)

Le Chèque:

Est donc **un écrit** par lequel une personne (Le tireur), ayant des fonds disponibles chez une autre personne, généralement **un banquier**, (le tiré) l'invitant à payer **sans délai** une somme déterminée à la personne (Le bénéficiaire) désignée par elle.

Le tireur et le bénéficiaire peuvent être confondus. Le Chèque permet au tireur de retirer de ses fonds qu'il a en banque (chèque de retrait).

Eléments caractérisant essentiellement le chèque:

- Un chèque est toujours payable à présentation (à vue)
- Un chèque ne peut être émis que dans la mesure où *le tireur* a une créance liquide (c'est-à-dire déterminée dans son montant) auprès *du tiré* on dit alors qu'il y a «Provision».

La créance résulte normalement d'un dépôt de fonds auprès du tiré. Cependant elle peut être constituée par une ouverture de crédit faite par le banquier à son client.

Un fournisseur peut remettre un chèque perçu par l'entreprise directement dans son compte dans une banque commerciale qui assurera le transfert des fonds de la banque du tireur dans celui du fournisseur.

Les différents types de sociétés

1- Société anonymes (SA)

- La SA comprend sept associés au minimum
- Les associés sont responsables dans la limite de leur participation au capital social ;
- Le capital social est au minimum 25,000,000 LL et doit dépasser 150,000,000 LL dans le cas où la société fait un appel public à l'épargne ;
- Le capital est divisé en actions émises en échange d'un apport en *numéraire* ou en *nature* et éventuellement par incorporation de réserves ou de bénéfices au capital ;
- Les actions de numéraire doivent être entièrement souscrites ; elles doivent être libérées au moins à 50% lors de la création et à 25% lors d'une augmentation de capital ; le complément doit être libéré nécessairement dans les cinq années à venir ;
- Les actions d'apport en nature doivent être immédiatement libérées en totalité ; elles ne sont en principe négociables qu'au bout de 2 ans.
- La société paye un impôt sur son bénéfice et les associés sont imposés sur le revenu obtenu sur leur participation

2- Société à responsabilité limitée (SARL)

- La S.A.R.L. est formée par au minimum d'une (1) personne (dite EURL) et de maximum 50 cinquante, Les associés sont choisis intuitu personae (pour leur personnalité propre), la responsabilité est limitée à leurs apports
- La facilité de sa constitution et le faible capital social requis 5,000,000.00 LL rend ce type de société le plus répandu. Cependant contrairement à une SA ce type de société ne peut pas faire appel public à l'épargne.
- Elle est dirigée par un ou plusieurs gérants, chacun représentant à lui seul la gérance ; Les pouvoirs des gérants sont limités par ceux conférés aux associés, relatifs à

l'approbation des comptes, la répartition des bénéfices, la modification des statuts, la nomination et la révocation des gérants; les statuts peuvent aussi imposer une autorisation préalable pour des opérations jugées importantes comme des emprunts ou des hypothèques;

- La cession des parts à des tiers étrangers n'est possible qu'avec l'accord d'une majorité en nombre d'associés et d'une majorité des $\frac{3}{4}$ des parts sociales. Elle est libre entre associés ;

- Bien que la responsabilité des actionnaires est limitée à leurs apports ; le ou les gérants sont responsables sur leurs biens propres en cas d'infraction aux lois et règlement relatifs au SARL, (violation des statuts, faute de gestion, fraudes fiscales, défaut des paiements des cotisations sociales,...) et en cas de redressement judiciaire.

3- Société en nom collectif (SNC)

- La SNC est formée par au minimum deux (2) associés pas de maximum, choisis intuitu personae (pour leur personnalité propre), responsables sur l'ensemble de leurs biens ;

- Le capital social est divisé en parts sociales non négociables ; la cession de parts n'est possible qu'avec l'accord de tous les associés, mais la responsabilité de toutes les dettes sociales antérieures à cette cession subsiste indéfiniment ;

- La société ne paye pas d'impôt sur son bénéfice mais les associés sont imposés sur le revenu obtenu sur leurs participations ce qui peut être perçu comme un avantage fiscal.

4- Société en Commandite Simple (SCS)

- La SCS est une des forme de société d'associés comprenant un ou plusieurs «commandités», qui sont des associés en nom collectifs, solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales de la société et un ou plusieurs «commanditaires» qui ne sont responsables des mêmes dettes qu'à concurrence de leurs apports ;

- La direction de la société est confiée à un ou plusieurs gérants, commandités ou non associés ;

- Les commanditaires ont l'obligation de ne pas s'immiscer dans la gestion de la société ; les assemblées générales réunissant commandités et commanditaires sont réunies en fonction de circonstances prévues par les statuts lesquels déterminent la majorité requise pour les décisions collectives ; pour les modifications statutaires, la loi prévoit qu'il faut l'unanimité des commanditaires et majorité en nombre et en capital des commanditaires.

- Le capital social est divisé en parts sociales négociables; la cession de parts est libre entre associés, mais toute autre cession ne peut se faire qu'à l'unanimité des commandités et à la majorité en nombre et en capital des commanditaires.

- Ce type de société ne peut pas faire appel public à l'épargne

5- Société en Commandite par Actions (SCA)

- Il s'agit d'une hybride entre la SA et la SCS; les «commanditaires» ne sont pas choisis intuitu personae mais leurs droits sont représentés par des actions négociables ;

- La SCA est formée par au minimum de quatre (4) associés, au moins un (1) «commandités», indéfiniment responsable des dettes sociales de la société et minimum trois (3) ou plus «commanditaires» qui ne sont responsables des mêmes dettes qu'à concurrence de leurs apports

- La direction de la société peut être donnée aux commandités sans qu'ils n'aient besoin de détenir la majorité du capital

| SOCIETE XYZ (31-03-XX) | |
|---|---|
| ACTIF | PASSIF |
| A C T I F I M M O B I L I S E | <p>Actionnaires-capital souscrit, non appelé</p> <p>Immobilisations incorporelles: Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, brevets, licences, marques Fonds de commerce (incl droit au bail) Autres Avances et acomptes</p> <p>Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel/outillage industriel. Autres Avances et acomptes</p> <p>Immobilisations financières: Participations Créances rattachées à des participations Autre titres immobilisés Prêts (moins d'un an) Autres</p> <p style="text-align: right;">TOTAL I</p> <p>Stock et en-cours: Matières première et autres approvisionnements En-cours de production Produits intermédiaires et finis Marchandises</p> <p>Avances et acompte versés sur commandes</p> <p>Créance: Créances clients et comptes rattachés Autres Actionnaires: Capital souscrit-appelé non versé</p> <p>Valeurs mobilières de placement</p> <p>Disponibilités Banques établissement financiers et assimilés Caisse Virements internes</p> <p>Charges constatées d'avance</p> <p style="text-align: right;">TOTAL II</p> <p>Charges à répartir sur plusieurs exercices</p> <p style="text-align: right;">TOTAL III</p> <p>Primes de remboursement des obligations</p> <p style="text-align: right;">TOTAL IV</p> <p>Ecarts de conversion Actif</p> <p style="text-align: right;">TOTAL V</p> <p style="text-align: right;">TOTAL GENERAL</p> |
| A C T I F I M M O B I L I S E | <p>Capital (dont versé:)</p> <p>Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation de bilan Réserve: Réserves légales Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres</p> <p>Report à nouveau</p> <p>Résultat de l'exercice – bénéfice ou perte</p> <p>Subventions d'investissement</p> <p>Provisions réglementées</p> <p style="text-align: right;">TOTAL I</p> <p>Provisions pour risques Provisions pour charges</p> <p style="text-align: right;">TOTAL II</p> <p>Emprunts obligataires convertibles Autres Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours Dettes fournisseurs et acomptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes.</p> <p>Produits constatés d'avance</p> <p style="text-align: right;">TOTAL III</p> <p>Ecarts de conversion Passif</p> <p style="text-align: right;">TOTAL V</p> <p style="text-align: right;">TOTAL GENERAL</p> |
| A C T I F I M M O B I L I S E | <p>Provi sions pour R&C</p> <p style="text-align: right;">TOTAL I</p> <p>Regul arisati ons</p> <p style="text-align: right;">TOTAL II</p> <p style="text-align: right;">TOTAL III</p> <p style="text-align: right;">TOTAL IV</p> <p style="text-align: right;">TOTAL V</p> |

CAS SOCIETE *SAM SUFFIX*

La société *SAM SUFFIX* est créée le 1^{er} Janvier 2007, sous la forme juridique d'une société anonyme par sept associés qui décident d'apporter chacun une part presque égale:

L'apport au Capital par les sept associés se fait de la façon suivante:

Alors que les 5 premiers associés décident de verser leur part en espèce, chacun verse 1,000,000,000.00 LL, le 6ième associé lui offre un terrain immédiatement évalué par un courtier officiel à 1,200,000,000.00 enfin le 7ième associé apporte son savoir lui aussi évalué a 800,000,000.00LL.

-75% des apports en numéraire sont versés dans un compte bancaire ouvert au nom de la société auprès de La BLC le reste est gardé comme liquidité à la société.

Après un an d'activité l'inventaire physique montre *pour les comptes ouverts dans l'entreprise les soldes suivants :*

| | <i>(en 000LL)</i> |
|--|-------------------|
| - Agencements, aménagements, installations, | 350,000 |
| - Banque BLC | 960,000 |
| - Caisse | 110,000 |
| - Capital | 7,000,000 |
| - Clients | 2,040,000 |
| - Clients – avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 700,000 |
| - Constructions | 4,600,000 |
| - Créditeurs divers | 150,000 |
| - Débiteurs divers | 150,000 |
| - Dépôts et cautionnements | 80,000 |
| - Effets à payer | 570,000 |
| - Effets à recevoir | 310,000 |
| - Emprunts à plus d'un an | 2,000,000 |
| - Etat: impôt sur les sociétés à payer | 730,000 |
| - Fournisseurs | 3,050,000 |
| - Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes d'exploitation | 340,000 |
| - Matériel et outillage | 580,000 |
| - Matériel de Transport | 1,200,000 |
| - Mobilier et matériel de bureau | 250,000 |
| - Stock de marchandises | 2,640,000 |
| - Titres de placement | 1,200,000 |
| - Terrains (dépréciation annuelle 10%) | 1,080,000 |

a- Dresser le Bilan d'ouverture au 01/01/2007

b- Au moyen du PGC définissez la classe et le numéro des comptes cités ci haut?

c- Quel est le bilan au 31/12/2007?

d- Dégager la situation nette avant versement des dividendes et allocation aux réserves à la fin de la première période?

Enregistrez dans des comptes en Te les opérations réalisées durant le mois de Janvier 2008 (*les montant sont en 000 de LL*)

- 1- Le 03/01/2008 retrait de la Banque BLC de 200,000 LL en espèce pour alimenter la caisse
- 2- Le 04/01/2008, achat à crédit (échéance 90 jours fin de mois) de marchandises au fournisseur OTAN VEUT pour 450,000 LL
- 3- Le 05/01/2008, achat de titres de placement pour 80,000LL par l'intermédiaire de la banque (frais bancaire sur opération 1% de la transaction)

- 4- Le 06/01/2008, achat de divers fournitures de bureau 4,000LL paiement comptant par chèque.)
- 5- Le 07/01/2008, achat à crédit d'outillage de manutention pour 430,000LL à la société Pierre Kiroule.
- 6- Le 08/01/2008, retour au fournisseur Otan Veut d'une partie des achats du 04/01/2008 pour 100,000LL en raison d'une erreur du fournisseur sur la couleur des meubles commandés.
- 7- Le 09/01/2008, réception d'une lettre de change du fournisseur Pierre Kiroule à 60 jours (échéance) pour le montant des outillages achetés le 07/01/2008. La lettre est renvoyée au fournisseur le même jour après acceptation.
- 8- Le 10/01/2008, vente de marchandise à crédit pour 400,000 LL au client Lebon Deal (le prix d'achat de ces marchandises au fournisseur est de 200,000LL)
- 9- Le 11/01/2008, réception d'un avoir du fournisseur Otan Veut constatant la reprise des marchandises rendues au 08/01/2008
- 10- Le 12/01/2008, envoi au client Lebon Deal d'une lettre de change payable à 90 jours pour la vente du 10/01/2008
- 11- Le 13/01/2008, paiement par chèque des honoraires de l'expert comptable qui assiste l'entreprise dans sa comptabilité (note d'honoraire 100,000 LL envoyé ultérieurement le 15/10/2007)
- 12- Le 15/01/2008, les frais de téléphone correspondant à la première quinzaine de Janvier sont directement prélevés sur le compte bancaire de la société (montant 12,000 LL)
- 13- Le 16/01/2008, réception de la lettre de change tirée sur le client Lebon Deal revêtue de son acceptation. La lettre de change est immédiatement déposée à la banque pour être escomptée. La banque nous remet un avis de crédit de 380,000 LL compte tenu des agios prélevés par elle de la différence.
- 14- Le 17/01/2008, vente de marchandises à crédit pour 800,000LL (le prix d'achat de ces marchandises au fournisseur est de 400,000LL)
- 15- Le 18/01/2008, les titres de placement achetés le 05/01/2008 sont revendus pour 110,000LL frais de banque (1%).
- 16- Le 27/01/2008, les salaires sont payés par virement Bancaire (montant globale 1,100,000LL).
- 17- L'emprunt figurant dans le Bilan au 31/12/2007 a été souscrit moyennant un intérêt de 15% : les frais financiers de Janvier sont prélevés sur le compte bancaire de la société.
- 18- D'après le relevé de la caisse enregistreuse des ventes au comptant du mois s'établissent à 1,800,000LL (prix d'achat de ces marchandises : 900,000LL).
- 19- Le 31/01/2008, plusieurs chèques sont reçus des clients pour un montant de 550,000LL

Information supplémentaire :

- L'inventaire du stock de marchandises au 31/01/2008 donne une valeur 1,490,000LL

Questions :

- a- Ouvrir les comptes de Bilan au 1^{er} Janvier 2008
- b- Enregistrer les opérations du mois de janvier 2008 dans les comptes de Bilan et les comptes de Gestion si nécessaires.
- c- Déterminer le résultat du mois e Janvier 2008 à partir des comptes de Gestion
- d- présenter le Bilan au 31 Janvier 2008-10-04

PS : Il est demandé d'utiliser les comptes donnés en annexe pour enregistrer les opérations

LA CREPERIE ARNAKIENNE

Vers la mi-décembre *François l'Arnaque* rend visite à son ami *Pierre Filou* qui habite Dbayeh, et lui fait la proposition suivante:

«Il y a de plus en plus de touristes dans les stations d'hiver et sur les plages en été. Je pense qu'il serait adroit d'exploiter cette clientèle potentielle. On me propose l'acquisition d'un camion agencé et équipé pour la confection de crêpes dont le coût est de 18,000,000 de LL (12,000 USD) et à l'aide duquel je pourrais faire la saison d'hiver à Faraya, et celle d'été à Maameltein. Pour ma part je possède 10,000,000LL que je suis prêt à investir dans cette entreprise. **Qu'en penses-tu?**».

Pierre Filou accepte l'idée de *François l'Arnaque*, et décide de participer à l'affaire également pour 10,000,000LL. Les deux associés se mettent d'accord pour attribuer un salaire de 1,000,000 par mois à *François l'Arnaque* pour son travail et de partager le bénéfice subsistant.

L'achat du camion a lieu dans les derniers jours de Décembre, et dès le 1^{er} Janvier 2007, *François l'Arnaque* commence à vendre des crêpes à Faraya. Il termine sa saison le 30 Avril, et part pour Maameltein où l'attend une lettre de *Pierre Filou* dans laquelle celui-ci explique qu'il a des difficultés financières, et qu'il aimerait être remboursé de la moitié de ses 10,000,000LL.

François l'Arnaque adresse le 2 Mai 2007 un **mandat** de 5,000,000LL à son ami, et commence à travailler à Maameltein.

Il reste jusqu'au 30 Septembre date à laquelle il rencontre *Pierre Filou* pour établir les comptes et partager les bénéfices. Après lui avoir rendu compte de la marche de l'affaire (voire annexe) *François* explique :

«J'ai l'intention de continuer notre activité, mais pour connaître la valeur du camion, je me suis adressé à un garagiste, lui demandant quel serait le prix qu'il serait susceptible de me proposer. Il m'offre 12,000,000LL (8,000.00 USD)».

D'autre part, il me reste pour environ 300,000LL de marchandises, et notre avoir en banque est de 17,980,000LL. Comme tu as mis dans l'affaire 5,000,000LL (compte tenu du remboursement du 2 Mai 2007) et moi-même 10,000,000LL : Il te revient un tiers du bénéfice réalisés qui sont de 15,280,000LL

«Je ne suis pas d'accord répond *Pierre*. J'ai au moins droit à la moitié du bénéfice pour la période du 1^{er} Janvier 2007 au 30 Avril 2007. Par ailleurs, cette affaire n'a pu se faire que grâce à moi, et de toute façon, les 5,000,000LL que tu m'as envoyé de Maameltein ne constituent pas un remboursement de capital, mais simplement une avance sur bénéfice. Je te propose donc un partage par moitié pour la saison d'hiver, et j'accepte pour tenir compte des efforts que tu as fournis, que ma part soit ramenée à 40% sur la saison d'été».

«En ce qui concerne la saison d'hiver, réplique *François*, les choses sont faciles: admettons qu'à la fin Avril 2007, le camion valait la moyenne entre le prix d'achat et son prix actuel, soit 15,000,000LL (10,000 USD)

Quant à mon stock, je n'avais pas procédé à un inventaire, mais je crois pouvoir dire qu'il me restait le double de ce que je t'annonçais tout à l'heure, soit 600,000LL. Voici enfin le relevé de banque à fin Avril: il montre un solde en notre faveur de 4,750,000LL. On doit pouvoir déterminer aisément un bénéfice ...».

«Je t'arrête dit *Pierre* car je voudrais bien savoir comment tu as pu me payer 5,000,000LL, alors que tu n'avais que 4,750,000LL à la banque : Le bilan est donc faux. De plus, je me demande pourquoi le bénéfice est si faible en hiver quand je possédais 50% du capital pour devenir si important quand, d'après toi je n'ai plus droit qu'à 33% du bénéfice ?»

QUESTIONS :

- 1- Présenter tous les tableaux qui vous semblent utiles pour aboutir aux résultats que vous justifierez.
- 2- Arbitrez cette discussion entre les deux amis.

ANNEXE : Recettes & Dépenses

| | SAISON | |
|--|------------------------------|---------------------------|
| | Hiver (1/1/07 – 30-04-07) | Eté (1/5/07 – 30/9/07) |
| <u>Recettes (.000LL)</u> | | |
| Ventes | 45,100 ⁽¹⁾ | 77,400 ⁽¹⁰⁾ |
| Reversement en caisse ⁽¹⁾ | | 1,000 ⁽¹¹⁾ |
| TOTAL RECETTES | 45,100 | 78,400 |
| <u>Dépenses (.000LL)</u> | | |
| Achats | 30,300 ⁽²⁾ | 50,100 ⁽¹²⁾ |
| Essence (dont 200 pour le chemin Faraya-Maameltein) | 650 ⁽³⁾ | 420 ⁽¹³⁾ |
| Echange standard du moteur | 1,100 ⁽⁴⁾ | |
| Assurance (9 mois) | 900 ⁽⁵⁾ | ⁽¹⁴⁾ |
| Droit de place | 600 ⁽⁶⁾ | 1,000 ⁽¹⁵⁾ |
| Salaire | 4,000 ⁽⁷⁾ | 5,000 ⁽¹⁶⁾ |
| Frais de logement (Hôtel) | 4,800 ⁽⁸⁾ | 3,650 ⁽¹⁷⁾ |
| TOTAL DEPENSES | 42,350 | 60,170 |

(1) Afin de pouvoir verser les 5,000,000LL demandés par *Pierre Filou, François l'Arnaque* a renversé son salaire dans la caisse.

CAS PIERRE BERTHOIN

Pierre Berthoin avait inventé un nouveau type de carburateur pour automobile. Il avait une grande confiance dans la possibilité commerciales qui s'offraient à ses carburateurs sur les marchés européens mais il manquait de capitaux personnels, aussi fit-il le tour de ses amis et de ses connaissances pour essayer de rassembler les capitaux nécessaires à la fabrication et au lancement de son nouveau carburateur. Il leur proposa de constituer une Société Anonyme au capital de 260,000,000LL. Il estimait son brevet à 160,000,000LL lui donnant une exclusivité sur une décennie et demandait que lui soit attribuées les actions correspondantes. Pour réaliser au mieux son projet, il demanda à ses amis d'effectuer un apport initial de 100,000,000LL en échange d'Actions de la société en voie de constitution.

Le projet intéressa plusieurs personnes à qui Pierre Berthoin proposa de s'associer dans son affaire, mais celui qui proposait de souscrire au plus grand nombre d'actions (un industriel retraité) indiqua qu'il refuserait sa participation dans l'affaire à moins qu'il ne soit informé dans le détail de l'utilisation qui serait faite des fonds qu'il investirait. Il suggéra à l'inventeur de faire une estimation probable des coûts d'expérimentation et du matériel dont il aurait besoin, afin de préparer un état de l'Actif et du Passif de la firme lorsqu'elle serait prête à commencer ses opérations. Il demandait également une estimation des transactions qui seraient faites durant la première année d'activité, tant en fonction de l'étude de marché qu'avait faite l'inventeur, que du coût probable de la main-d'œuvre et des pièces détachées, ainsi que des matières premières. L'inventeur consentit à fournir ces informations au mieux de ses possibilités.

Après avoir consulté l'ingénieur qui l'avait aidé à construire ses modèles expérimentaux (dont il s'était servi pour faire sa demande de brevet), il établit la liste suivante qui donne l'essentiel des opérations prévisibles pendant la période de création de l'entreprise :

| | |
|---|----------------|
| 1- Apport en espèces des actionnaires | 100,000,000 LL |
| 2- Frais de constitutions de la société (Frais légaux, ainsi que les salaires des cadres durant la période de la constitution et d'organisation) | 8,250,000 LL |
| 3- Coût probable de la construction et de la mise au point des machines spéciales (Cette somme comprend les services de spécialistes extérieurs, les pièces détachées et les matières premières la location d'un petit atelier, ainsi que l'électricité et les fournitures diverses) | 50,000,000 LL |
| 3- Coût probable des matières premières (Dont 3,000,000LL seront employés pour la production expérimentale) | 5,000,000 LL |

Quant à l'état de l'Actif et du Passif, juste avant le début des opérations il devait prendre la forme suivante :

| | |
|---|-----------------------|
| <u>ACTIF</u> | |
| Frais de mise au point des installations | 3,000,000 LL |
| Frais d'établissement | 8,250,000 LL |
| Machines | 50,000,000 LL |
| Brevet | 160,000,000 LL |
| Matières premières et fournitures | 2,000,000 LL |
| Caisse + Banques | 36,750,000 LL |
| | <u>260,000,000 LL</u> |
| <u>PASSIF (dettes et situation nette)</u> | |
| Capital | <u>260,000,000 LL</u> |
| | <u>260,000,000 LL</u> |

Après avoir établi cet état, l'inventeur essaya de faire une estimation de ses entrées et ses sorties de fonds pendant le premier exercice qui suivrait la phase d'organisation et de mise au point des techniques.

- 1- Estimation des ventes : 280,000,000 LL, entièrement payés à la fin du premier exercice. (Postérieur à la phase d'expérimentation)
- 2- Achats supplémentaires de matières premières et de fournitures au cours du premier exercice, entièrement payés à la fin de l'exercice : 90,000,000LL
- 3- Crédit de campagne des banques pendant l'exercice, mais ce crédit sera entièrement remboursé à la fin de l'exercice : 20,000,000LL, intérêt sur le prêt : 500,000LL
- 4- Estimation des charges de salaires, autres charges et dépenses de fabrication (payées comptant) au cours de l'exercice : 140,000,000LL, dont 30,000,000LL représenteront les frais publicitaires et commerciaux et la moitié du reste couvrant les charges salariales.
- 5- Achats d'équipement et de machines supplémentaires, payé comptant: 10,000,000LL.
- 6- Montant de l'inventaire (stock) matière première à la fin de l'exercice (*au coût d'achat*) : 18,000,000LL
- 7- Pas de stock de carburateur non-vendus en fin d'exercice, car l'on ne travaillerait que sur commande et l'on n'essaierait pas de constituer un stock.
- 8- Tous les coûts ou frais d'établissement et de mise au point des installations seraient imputés (amortis) au premier exercice.
- 9- Estimation des charges d'amortissement pour les machines : 6,000,000LL, et estimation des frais d'entretien des machines 750,000LL payés comptant.
- 10- Sur les bénéfices, il faudrait verser 50% d'impôts à l'état ; sur le solde restant, distribution aux actionnaires : 15,000,000LL.

Les rubriques de 1 à 5 représentent le résumé des transactions que l'on compte réaliser pendant le premier exercice. Il faut noter que vraisemblablement elles n'auront pas lieu dans l'ordre indiqué. Les opérations commenceraient avec l'argent de la caisse et du compte bancaire, avec le stock de matières premières ; ensuite la vente des premiers carburateurs procurerait les moyens financiers nécessaires à la suite des opérations. Laquelle suite des opérations permettrait d'engendrer de nouveaux moyens financiers encore plus importants. Ainsi dans la mesure où l'on commence avec un «fond de roulement – Working Capital» suffisant, chaque vente de la compagnie permet de dégager les moyens d'en préparer une nouvelle au moins aussi importante.

Questions :

- 1) Suivez l'effet de chacun des 10 faits comptables énoncés dans la liste faite par Pierre BERTHOIN, sur l'évolution de l'état de l'Actif et du passif de la compagnie. Ainsi par exemple si l'on prend le fait comptable numéro 1 isolément il implique une augmentation de 280,000,000LL du compte «Caisse + Banque» ; si c'était le seul fait il en résulterait une augmentation du compte de résultat de 280,000,000LL (noter que dans cette question nous ne considérons que l'évolution de Bilan et non point du compte d'exploitation)
- 2) Présenter l'état du Passif/Actif à la fin du premier exercice qui a suivi la période d'organisation en tenant compte de toutes les transactions évoquées ci-dessus.
- 3) Préparer un compte d'exploitation à la fin de l'exercice. Votre compte d'exploitation doit être disposé de telle façon qu'il soit présentable au vieil industriel.
- 4) La brevet valait-il réellement 160,000,000LL ? L'ensemble des actions vaut-il réellement 260,000,000LL ?

CAS Imprimerie SASECHE SARL

Monsieur Philippe SASECHE a fondé son imprimerie en 1960 dans la région de Kleiyate. Peu après la création de l'affaire, il a décidé de spécialiser son activité dans l'impression de qualité en offset (procédé qui consiste à marier les couleurs pour faire des prospectus, brochures ou catalogues). L'entreprise s'est développée rapidement après la guerre. Bien que son travail fut de haute qualité, l'imprimerie SASECHE souffrait du relatif éloignement de sa clientèle, car elle travaillait surtout pour les pays du Golfe.

Monsieur SASECHE qui souhaite moderniser et développer ses installations, décide de se réinstaller dans la capitale. Il trouve un terrain dans la zone industrielle qui permettrait une extension ultérieure des ateliers de l'entreprise. Le Bilan ci-dessous présente la situation de l'entreprise SASECHE avant son déménagement (31/03/2000).

BILAN de l'Entreprise SASECHE avant le transfert

| SOCIETE SASECHE SARL | | | | |
|-----------------------------|---|------------------------|--|------------------|
| BILAN au 31/03/2000 | | | | |
| ACTIF (en 000LL) | | | PASSIF (en 000LL) | |
| Actif | 20 Immobilisations Incorporelles | | 10 Capitaux propres et Réserves | 895,490 |
| | 21 Immobilisations Corporelles | 297,410 | Capital | 500,000 |
| Immobilisable | Terrains | 25,000 | Réserves | 395,490 |
| b. | Construction | 380,000 | Dettes à Court terme | 206,730 |
| | -Amort. Immob. Corps | (225,000) | | |
| | | 155,000 ⁽¹⁾ | | |
| | Matériel | 329,110 | | |
| | -Amort. Immob. Corps | (211,700) | | |
| | | 117,410 ⁽¹⁾ | | |
| Actif Circulant | Stock et en-cours | 348,600 | | |
| | Stock de Marchandises | 348,600 | | |
| Actif Circulant | Valeurs réalisables et disponibles | 456,210 | | |
| | Banque | 396,210 | | |
| | Caisse | 60,000 | | |
| | TOTAL ACTIF | 1,102,220 | TOTAL PASSIF | 1,102,220 |

(1) C'est la Valeur Nette Comptable (VNC) des Immobilisations qu'on devra solder avant cession des biens qui est un *profit exceptionnel*. -775 Produits sur cession d'actif.

Les opérations occasionnées par le déplacement sont décrites ci-dessous :

1^o) Le terrain et le bâtiment de Kleiyate, sont revendus pour 175,000,000LL. Le terrain avait coûté 25,000,000LL. Le bâtiment avait coûté 380,000,000LL, et avait été amorti pour 225,000,000LL.

2^o) Une partie du matériel d'impression est revendue pour 22,500,000LL. Cette partie du matériel avait été enregistrée au coût d'achat de 83,500,000LL et avait été amortie pour 48,500,000LL.

3^o) Un nouveau matériel de reliure est acheté. Le prix catalogue de l'équipement est de 100,000,000LL. Un escompte de 2% pour paiement rapide est accordé à la société, et seulement 98,000,000LL sont réellement payés au fournisseur. L'imprimerie SASECHE paye aussi 400,000LL à une entreprise de livraison qui transporte le matériel. L'installation est faite par des ouvriers de l'imprimerie SASECHE qui travaille 40 heures en tout. Ces ouvriers sont payés 7,500LL de l'heure. Ordinairement leur travail

d'imprimerie est facturé aux clients 15,000LL de l'heure, la différence étant normalement considérée, comme se décomposant en frais généraux (6,000LL), et en bénéfice (1,500LL).

4°) La Municipalité fait don du terrain à l'imprimerie SASECHE. Le terrain est évalué par un expert à 100,000,000LL. La société doit payer un impôt foncier Sur le terrain. Le montant de l'impôt est calculé sur la base d'une valeur d'estimation pour le terrain de 75,000,000LL.

5°) L'imprimerie SASECHE doit payer 20,000,000LL pour faire démolir un vieux bâtiment qui se trouve sur le terrain donné par la Municipalité. (L'existence de ce vieux bâtiment n'avait pas été prise en considération dans l'estimation de l'expert). De plus, la société paye 10,000,000LL pour faire installer un système convenable d'écoulement des eaux.

6°) Un nouvelle linotype (dont le prix catalogue est de 22,500,000LL, est achetée. L'entreprise paye seulement 15,000,000LL (la valeur de reprise de l'ancienne linotype ayant été fixée à 7,500,000LL). La valeur sur le marché de ce type e linotype d'occasion est de 6,000,000LL ; Monsieur Sasèche l'avait payé neuve 15,000,000LL, et l'avait amortie pour 6,000,000LL.

7°) L'imprimerie SASECHE fait construire sur le nouvel emplacement un bâtiment qui coute 450,000,000LL. Sur cette somme 350,000,000LL sont empruntés et une garantie hypothécaire de ce montant est consentie au prêteur.

8°) Après avoir transporté l'équipement à la nouvelle usine, mais avant le début des opérations, il fallut faire des réparations importantes sur une machine à découper le papier, dont certaines pièces durent être remplacées. Ces réparations coûtèrent 5,500,000LL. Auparavant on n'avait jamais dépensé plus de 500,000LL par an, pour l'entretien de cet appareil.

9°) Les frais de camionnage et tous les autres frais de déplacement, s'élèvent à 7,000,000LL. De plus, les ouvriers de l'imprimerie SASECHE ont travaillé environ 120 heures, pour le transfert de l'équipement.

10°) Durant le transfert, une machine qui avait coûté 15,000,000LL, tombe et est endommagé, il en coûte 2,000,000LL pour la réparer. Le directeur pense cependant que la valeur résiduelle de cet équipement à été réduite par la chute, de 1,000,000LL. Jusqu'alors, on avait amorti cette machine de 1,500,000LL par an. L'amortissement a ce jour est de 6,000,000LL.

On demande:

Analyser l'effet de chaque opération, sur les différents éléments du Bilan et des comptes de résultat. Pour les opérations qui affectent la situation nette, faire la distinction entre celles qui affectent le résultat de l'exercice en cours et les autres. Dans la plupart des cas le résultat de l'analyse seront présenté sous fourme d'écriture au Journal.

B- COMPTABILITE ANALYTIQUE

1- INTRODUCTION

La comptabilité analytique est un instrument à usage interne pour la gestion de sous-ensemble distingués dans l'activité de l'entreprise et pour le contrôle des charges et produits. La comptabilité analytique va se distinguer qu'au lieu de recenser les charges «par nature» (c'est à dire selon le plan comptable imposé par le fisc) elle va le faire «par destination». Donc il ne s'agit plus de savoir si telle charge correspond à une facture d'un fournisseur, mais de déterminer quelle part de cette charge peut être attribuée à tel produits ou telle activité ou sous département dans l'entreprise: usine ; atelier ; machine ; point de vente ; responsable.

La comptabilité analytique permet de calculer divers types de coûts afin de:

- b- Justifier les prix de ventes en fonction des charges pour savoir le minimum acceptable pour faire un profit.
- c- Prendre des décisions: accepter ou refuser une commande, supprimer un produit ...
- d- Contrôle à priori les **écarts entre réalisations et prévisions**.
- e- Evaluer certains biens fabriqués par l'entreprise pour être utilisés par elle ou être mis en stock.

2- Principes généraux et définitions

P1 : Un coût est un regroupement de charges qui peut correspondre soit :

- à une fonction de l'entreprise : production, distribution, administration, vente ...
- à un moyen d'exploitation : magasin, usine, poste de travail
- à une responsabilité : directeur, chef de service,
- à une activité d'exploitation : famille de produits (marchandise, services,...) ou stade d'élaboration (étude, achat, production, distribution,...)

P2 : La Comptabilité Analytique analyse les charges de la classe 6 relatives à l'exploitation de l'exercice.

P3 : Si une charge est *directement* affectée à un coût elle est dite directe

P4 : Si une charge doit être traitée avant son affectation elle est dite indirecte.

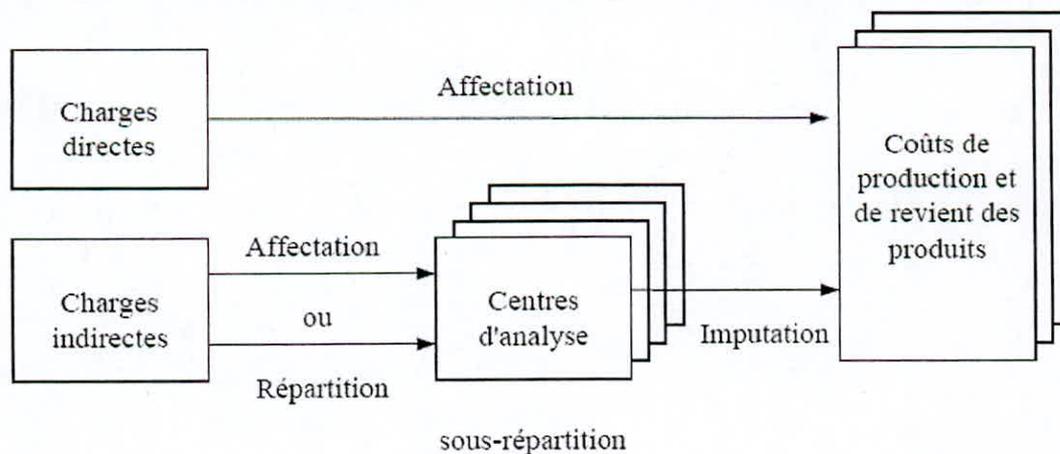


Schéma 1

La distinction entre charges directes et indirectes

Les centres d'analyse :

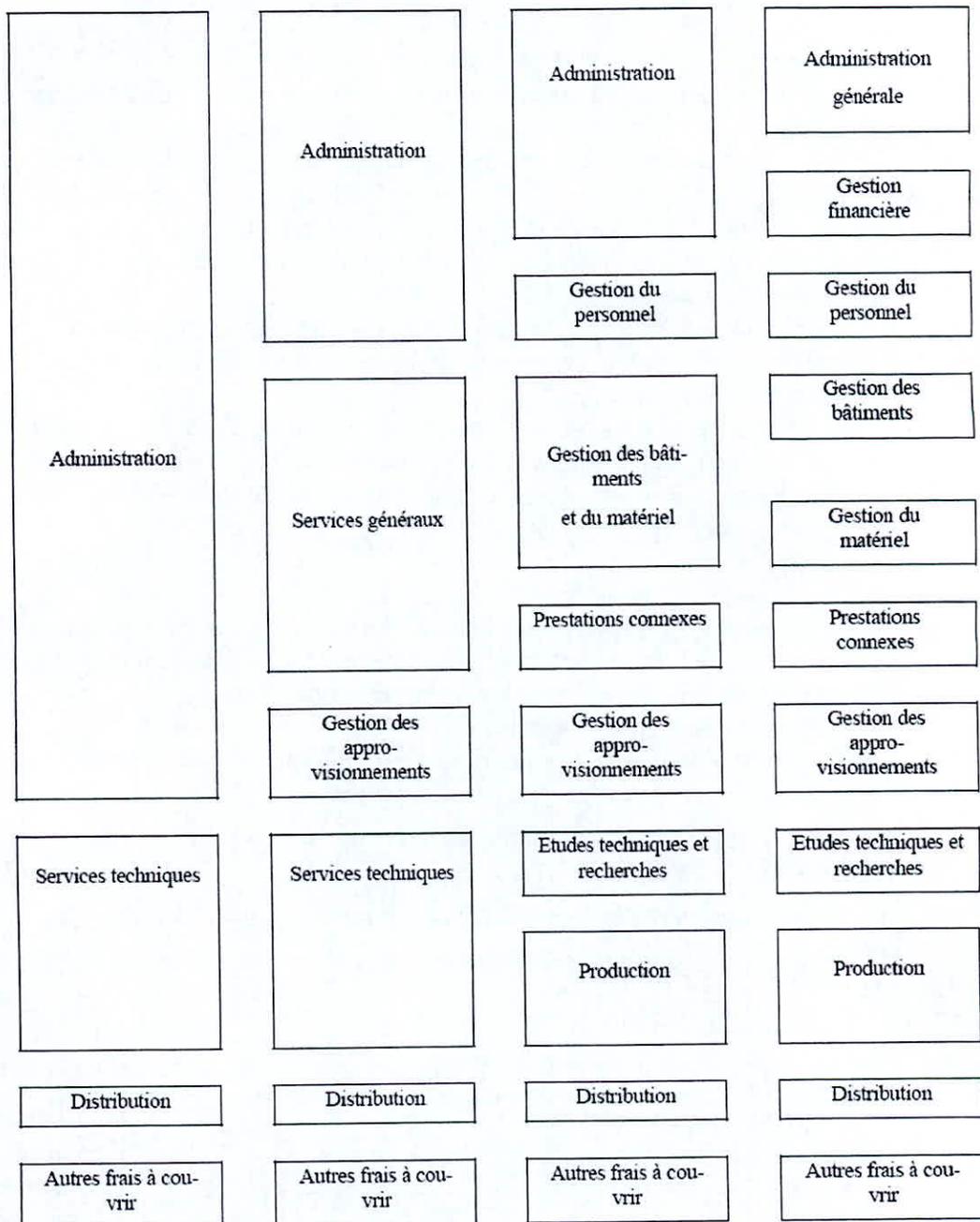


Schéma 2
Le découpage analytique fonctionnel proposé par le PCG

2.a Les différents types de coûts/frais:

Les frais (charges) fixes sont indépendants de la quantité produite, stockée, vendue,....

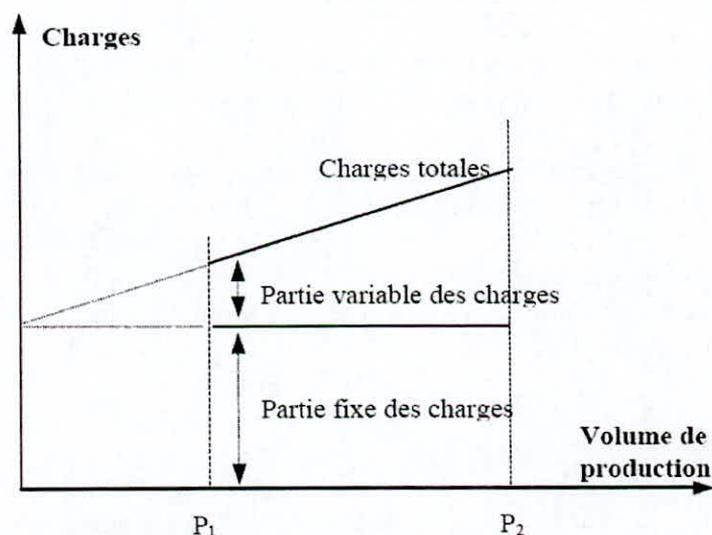
Comme l'amortissement des immobilisations, les primes d'assurance, les charges salariales, le loyer,

A noter que les charges fixes peuvent augmenter on les représentent par une droite linéaire. $y = b$

Les frais (charges) variables varient avec le volume de production, stockage, vente,....

Comme consommation de matières premières, de fournitures, d'énergie, transport, commission sur vente, TVA, frais de promotion,....

$y = ax$



$$\text{Charges Totales} = \text{Frais fixes} + \text{frais Variable}$$

$$FF + Pr \times Q$$

$$\text{Chiffres d'affaires} = \text{Prix de vente unitaire} \times \text{Quantité}$$

$$\text{Profit (II)} = \text{Chiffres d'affaires (CA)} - \text{Charges Totales (CT)}$$

Quand le profit = Zero on est au **point mort**

En ce point on ne fait ni perte ni gain c'est le Break Even Point

Application directe Problèmes

Problème # 1

Calculez le nombre d'unités à produire si la firme veut être au point mort dans chacun des cas ci-dessous :

- 1) Les frais fixes sont de 64,000Um par an et chaque unité vendue contribue 4Um à la couverture des frais fixes et à la détermination du profit
- 2) Les coûts fixes sont de 81,000Um par an. Le prix de vente unitaire est de 26Um les frais variables unitaires sont de 17Um
- 3) Le taux de contribution est de 40% du prix de vente. Les coûts fixes sont de 56,000Um par an. Le prix de vente unitaire est de 7Um
- 4) Le coût variable de production est de 70% du prix de vente. Les coûts fixes sont de 54,000Um par an. Le prix de vente unitaire est 4,5Um
- 5) On vend deux produits A et B. les ventes se font à raison d'un rapport fixe entre A et B : pour 5 unités de A on vend 2 unités de B. Les coûts fixes sont de 167,760Um/an. Le produit A est vendu 8Um pièce et les coûts variables spécifiques de la production de A sont de 4Um par unité. Le produit B est vendu 5Um pièce et les coûts variables spécifiques de la production de A sont de 3Um par unité.

Problème #2

La société Piezdoto a fait un profit *après impôt* de 75,000Um en 2007.

La direction souhaite une augmentation de 20% du bénéfice après impôts pour 2008. le taux d'imposition est de 40% et aucun changement dans ce taux n'est prévu. On estime que les coûts fixes réels de 200,000Um encourus en 2007 devront être augmentés de 20% et que la marge de contribution est fixée à 25% du prix de vente

- a- Calculez le chiffre d'affaires requis pour satisfaire les objectifs de 2008.
- b- Quel serait le Chiffre d'Affaires. si Piezdoto pouvait améliorer sa contribution et l'amener à 30% du Chiffre d'Affaires.

Problème # 3

Cuisinart est un marchand de cuisinières. Le modèle est vendu au prix de 2,200 Um pièce est acquis chez un grossiste pour 1,850 Um. Le grossiste vient d'informer Cuisinart que pour 2009 le prix sera 1,950 Um. La concurrence est très serrée et Cuisinart sait qu'il ne peut pas répercuter cette augmentation des coûts sur le prix de vente. En 2008 les coûts fixes ont été de 700,000 Um et ne devraient pas varier. En 2008 Cuisinart a réalisé un bénéfice avant impôts de 350,000 Um.

- a- Quel a été le chiffre d'affaires en 2008 ? Combien de cuisinières ont été vendues.
- b- Quel sera le chiffre d'affaires requis cette année pour obtenir de nouveau un bénéfice de 350,000 Um? Combien de cuisinières faudra-t-il vendre ?

Problème # 4

Dans le tableau ci-dessous, remplissez les cases vides les chiffres sont en ,000LL

Les six variables sont liées de façon cohérente ligne par ligne

| Chiffres d'affaires | Coûts Variables | Coûts fixes | Coûts Totaux | Profit | Contribution |
|---------------------|-----------------|-------------|--------------|--------|--------------|
| 1,000 | 700 | | 1,000 | | |
| 1,500 | | 300 | | | 450 |
| | 500 | | 800 | 1,200 | |
| 2,000 | | 300 | | 200 | |

Cas Motorex

Motorex est une entreprise de taille moyenne, spécialisée dans la fabrication de petits moteurs de bateaux.

Depuis sa fondation, la Société Motorex produit un type unique de moteur – LE DAUPHIN – bien adapté à des usages divers (pêche ou plaisance). Ce modèle jouit d'un succès remarquable auprès des utilisateurs et a valu à la firme une solide réputation.

Le comptable de l'entreprise, Pierre POUILLARD vient de présenter à la réunion de direction les documents financiers (Bilan et compte d'exploitation générale) de l'année écoulée (Annexes 1 & 2).

De cette réunion de direction nous retiendrons les propos que voici :

Monsieur MEYER (Directeur Général):

«Les bénéfices tels qu'ils résultent des documents établis par Pierre POUILLARD sont à mon sens très insuffisants. Nous devrions pouvoir faire beaucoup mieux, et un bénéfice d'exploitation représentant 10 % de notre capital me semble un minimum ! Je me demande si nous vendons assez ?...»

Jacques MONTAIN (Directeur des Ventes):

«Certes, nous pourrions vendre plus, mais alors il nous faudrait baisser nos prix ! Du point de vue qualité, nous sommes compétitifs, mais nous vendons légèrement plus cher que nos concurrents. Je crois qu'en baissant nos prix de 5% nous vendrions bien davantage, et que finalement nous serions gagnants ».

Louis FAUVET (Directeur de Production):

«Comme vous y allez. Montain vous oubliez qu'avant de vendre, il faut produire ... Or, nous sommes, avec notre personnel et notre matériel à 90% de notre capacité. Si nous voulions aller bien au-delà, il nous faudrait acheter pour environs 40,000,000LL de matériel nouveau, et embauché un nouveau contremaître qui nous coûterait environ 20,000,000LL par an, contenu des charges sociales. Etes-vous sûr en ce cas que nous serions encore gagnants? ».

Monsieur MEYER:

«De toute les façon le calcul serait intéressant à faire, mais en supposant qu'il soit avantageux d'investir, il resterait à savoir si nos moyens financiers nous le permettent. Je n'avais pas encore envisagé cette possibilité. Cependant un jour ou l'autre, nous devons augmenter nos moyens de production. D'ici peu, nous devons pour satisfaire la clientèle créer d'autres modèles plus puissants que Le Dauphin. Il nous faudra sans doute emprunter des fonds, et cela va encore nous coûter cher ! ... »

1ère Question :

- a) En vous servant des renseignements recueillis par Pierre POUILLARD et consignés en Annexe 4 présenter un tableau d'exploitation faisant apparaître la marge sur coûts variables, et le résultat d'exploitation. Déterminez combien de moteurs il est nécessaire de vendre pour que la société ne réalise ni bénéfice ni perte
- b) En supposant que l'on suive l'idée du Directeur des Ventes, sans apporter aucune autre modification à la politique actuelle, combien faudrait-il vendre de moteurs pour atteindre la rentabilité souhaitée par Monsieur MEYER.
- c) Si Louis FAUVET, le directeur de production a raison, combien faudra-t-il produire et vendre pour atteindre la rentabilité souhaitée (On supposera que le matériel à acheté sera amorti en 10 ans).

ANNEXE 1
Bilan de Motorex au 31/12/2007

| ACTIF (en 000LL) | | PASSIF (en 000LL) | |
|------------------------------------|------------------|--------------------------------------|------------------|
| Immobilisations Corporelles | 6,440 | Capitaux propres et Réserves | 547,159 |
| Frais d'établissement | 18,000 | Capital | 300,000 |
| -Amort. Immob. Corps | (14,400) | Réserves | 228,730 |
| | 3,600 | Résultat | 18,429 |
| Fonds de commerce | 2,840 | | |
| | | Emprunts et dettes assimilées | 679,896 |
| Immobilisations Corporelles | 305,680 | Emprunt à plus d'1 an | 35,500 |
| Terrains | 146,000 | | |
| Construction | 111,000 | | |
| -Amort. Immob. Corps | (23,450) | Fournisseurs | 325,500 |
| | 87,550 | Effets à payer | 280,000 |
| Matériel | 84,400 | Créditeurs divers | 38,896 |
| -Amort. Immob. Corps | (23,460) | | |
| | 60,940 | | |
| Dépôts et cautionnements | 11,190 | | |
| | | | |
| Stock et en-cours | 331,300 | | |
| Stocks de matières premières | 226,100 | | |
| Stocks de produits semi-ouvrés | 64,200 | | |
| Stock de produits finis | 41,000 | | |
| | | | |
| Valeurs réalisables | 573,225 | | |
| Clients | 360,300 | | |
| Clients douteux | 2,200 | | |
| -Provisions | (880) | | |
| | 1,320 | | |
| Clients effets à recevoir | 203,000 | | |
| Débiteurs Divers | 8,290 | | |
| Charges payées d'avance | 315 | | |
| | | | |
| Valeurs disponibles | 10,410 | | |
| Banque | 5,750 | | |
| Caisse | 2,800 | | |
| Titres de placement | 1,860 | | |
| | | | |
| TOTAL ACTIF | 1,227,055 | TOTAL PASSIF | 1,227,055 |

ANNEXE 2
Compte d'Exploitation Générale de Motorex au 31/12/2007

| DEBIT (en 000LL) | | CREDIT (en 000LL) | |
|---|------------------|--------------------------------|------------------|
| Stocks de matières premières | 242,500 | Stocks de matières premières | 226,100 |
| Stocks de produits semi-ouvrés | 42,100 | Stocks de produits semi-ouvrés | 64,200 |
| Stock de produits finis | 36,600 | Stock de produits finis | 41,000 |
| Achats de matières premières | 942,530 | Ventes | 2,572,564 |
| Frais de personnel | 846,210 | Produits accessoires | 6,690 |
| Impôts et taxes | 464,950 | Produits financiers | 1,700 |
| Travaux, fournitures et services extérieurs | 234,125 | | |
| Transports et déplacement | 56,160 | | |
| Frais divers de gestion | 1,120 | | |
| Frais financiers | 5,290 | | |
| Dotation aux amortissements | 21,360 | | |
| Dotation aux provisions | 880 | | |
| Résultat d'exploitation (profit) | 18,429 | | |
| TOTAL DEBIT | 2,912,254 | TOTAL CREDIT | 2,912,254 |

ANNEXE 3

1) ETAT DES STOCKS AU 1^{er} Janvier 2007

| | |
|--------------------------------|---------|
| Stocks de matières premières | 242,500 |
| Stocks de produits semi-ouvrés | 42,100 |
| Stock de produits finis | 36,600 |

2) EXTRAIT DU TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES BIENS IMMOBILISES

| Date de l'acquisition | Nature des biens immobilisés | Taux d'amortissement | Valeur d'acquisition | Amortissement annuel | | | |
|-----------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------|-------|-------|
| | | | | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
| 01/01/04 | Bâtiment A | 5 % | 86,000 | 4,300 | 4,300 | 4,300 | 4,300 |
| 01/01/04 | Matériel n°1 | 10 % | 37,000 | 3,700 | 3,700 | 3,700 | 3,700 |
| 01/07/05 | Bâtiment B | 10 % | 25,000 | | 1,250 | 2,500 | 2,500 |
| 01/10/06 | Matériel n°2 | 20 % | 28,000 | | | 1,400 | 5,600 |
| 01/09/07 | Installation n°1 | 10 % | 11,000 | | | | 1,100 |
| 01/09/07 | Matériel n°3 | 20 % | 8,400 | | | | 560 |

Les frais d'établissement sont amortissables par parts égales en 5 ans.
L'entreprise a été créée le 1^{er} Janvier 2004

ANNEXE 4

1) Le prix normal de vente d'un moteur «DAUPHIN» est de 780,000LL. Cependant, il arrive que des rabais ou des ristournes, en général d'un montant assez faible, soient consentis à certains clients.

2) Certains frais peuvent être considérés comme fixes, ou en tous cas, indépendants du volume de la production :

| | |
|--|---------|
| - Frais de personnel administratif | 236,000 |
| - Impôts, à concurrence de | 121,000 |
| - Les primes d'assurances, et certains services Extérieurs, au total | 140,000 |
| - Des frais de transports de déplacements | 30,000 |
| - Les frais divers de gestion | |
| - Les frais financiers | |
| - Les amortissements | |
| - Les provisions | |

Tous les autres frais peuvent être considérés comme variant proportionnellement au volume d'activité.

3) Le prix de revient de production, calculé pour valoriser les produits finis, et les produits semi-ouvrés comprend:

| | |
|------------------------|--|
| Produits semi-ouvrés : | environ $\frac{3}{4}$ d'éléments variables |
| Produits finis : | environ $\frac{3}{4}$ d'éléments variables |

4) Les produits financiers et accessoires peuvent être considérés comme sensiblement constants d'un exercice à l'autre.

LA COMPTABILITE GENERALE

A. Deux documents de synthèse:

| |
|--|
| a- Le Bilan (Situation Active et Passive du patrimoine) |
| b- Compte de Résultat (Objet de la Gestion d'une période déterminée) |

B. Au moment de la constitution d'une société/entreprise/compagnie :

- 1- L'entité créée acquiert une personnalité morale indépendante de celles des ayants droits
- 2- On crée le capital à partir des apports des ayants droit

Trois (3) types d'apports

- Apports en numéraire: argent en espèce versés dans l'entreprise en constitution
- Apports en nature: Biens apportés dont la propriété est immédiatement transférée à l'entité en constitution
- Apports en Know-how: Savoir (Brevet, Expérience, Pas de porte,...)
Le capital est exprimé **en valeur monétaire** après estimation des apports autres que ceux en numéraires.

C. LE BILAN C'est une

ACTIF: Ce que la société possède

I- Actif Immobilisé:

(Biens qui vont rester dans la société sous la même forme pour une longue période)

- a- Immobilisations Incorporelles (Brevet, frais d'établissement, ...)
- b- Immobilisations Corporelles (Construction, Bureau, Matériel, Outillages,...)
- c- Immobilisations Financières (Bon de trésor, Actions dans d'autres sociétés,...)

II- Actif Circulant

- a- Stock et encours (C'est le stock en fin de période après inventaire)
Stock de Matières Premières / Stock d'emballages / Stock de produits semi-finis /
Stock de produits finis
- b- Créances sur les Clients
Clients / Clients Effets à recevoir / Clients douteux
- c- Autres Créances
Débiteurs divers (Clients hors exploitation) / Avances et Acomptes versés sur
commande / Charges constatées d'avance
- d- Valeur Réalisable et disponibles
Banque / Caisse

| |
|---|
| TOTAL ACTIF = Actif Immobilisé + Actif Circulant |
|---|

PASSIF: ce que la société doit :

I- Capitaux Propres :

Capital / Réserves (Légales/statutaires/facultatives) / Résultat de l'exercice / Subventions

II- Dettes

- a- Dettes d'exploitation
Fournisseurs / Fournisseurs Effets à payer
- b- Dettes financières
Dettes à Long et Moyen Terme / Dettes à répartir sur plusieurs exercices
- c- Dettes au établissement légales
Impôt et taxes
- d- Dettes hors exploitation
Créditeurs divers / Avances et Acomptes reçues sur commande

| |
|---|
| TOTAL PASSIF = Capitaux Propres + Dettes |
|---|

A une date déterminée et pour une période fixe au moment des arrêts de comptes Total ACTIF doit être égale au Totale PASSIF.

Au moment de la création on fait le Bilan d'ouverture

| ACTIF (000) | BILAN D'Ouverture Ste XYZ sal Date de création | | PASSIF (000) |
|---|--|---------------------|------------------|
| Immobilisations Incorporelles (Apports en know-how) ex//Brevet, frais d'établissement, frais de constitution Immobilisations Corporelles (Apports en nature) Ex// Construction, Bureau, Matériel, Outillages,... | Capital = Valeur monétaires de tous les Apports | | |
| Stock et encours (Apport en nature) Valeur Réalisable et disponibles (le reste des Apports en numéraire) | | | |
| Total Actif | Xx,xxx Um | Total Passif | Xx,xxx Um |

Total ACTIF doit être égale au Totale PASSIF.

D. La comptabilité Générale fonctionne selon le principe de la partie double

A toute variation d'un élément du patrimoine ACTIF correspond soit :

- Une variation de même signe d'un ou plusieurs éléments du PASSIF
- Une variation de même signe d'une ou plusieurs PRODUITS
- Une variation de signe contraire d'un ou plusieurs éléments de l' ACTIF
- Une variation de de signe contraire d'une ou plusieurs CHARGES

A toute variation d'un élément du Passif correspond soit :

- Une variation de même signe d'un ou plusieurs éléments de l' ACTIF
- Une variation de même signe d'une ou plusieurs CHARGES
- Une variation de signe contraire d'un ou plusieurs éléments du PASSIF
- Une variation de de signe contraire d'une ou plusieurs PRODUITS

Toute augmentation d'un compte de l'ACTIF se traduit par une écriture au Débit du compte et toute diminution d'un compte de l' ACTIF se traduit par une écriture au Crédit du compte.

| Débit | Compte de l' ACTIF | | Crédit |
|---|--------------------|---------------------|------------------|
| Valeur initial (tirée du dernier Bilan) | Diminution (↓) | | |
| Augmentation (↑) | | | |
| Total débit | Xx,xxx Um | Total Crédit | Xx,xxx Um |

Solde Débiteur= Total Débit – Total Crédit

Toute augmentation d'un compte du PASSIF se traduit par une écriture au Crédit du compte et toute diminution d'un compte de l'actif se traduit par une écriture au débit du compte.

| Débit | Compte du PASSIF | | Crédit |
|--------------------|---|---------------------|------------------|
| Diminution (↓) | Valeur initial (tirée du dernier Bilan) | | |
| | Augmentation (↑) | | |
| Total débit | Xx,xxx Um | Total Crédit | Xx,xxx Um |

Solde Créditeur= Total Crédit – Total Débit

Les comptes de CHARGES varient comme ceux de l'ACTIF

| Débit | Compte de CHARGES | | Crédit |
|-----------------------|-------------------|----------------|-----------|
| Pas de Valeur initial | | Diminution (↓) | |
| Augmentation (↑) | | | |
| Total débit | Xx,xxx Um | Total Crédit | Xx,xxx Um |

Solde Débiteur= Total Débit – Total Crédit

Les comptes de PRODUITS varient comme ceux du PASSIF

| Débit | Compte de PRODUITS | | Crédit |
|----------------|--------------------|-----------------------|-----------|
| Diminution (↓) | | Pas de Valeur initial | |
| | | Augmentation (↑) | |
| Total débit | Xx,xxx Um | Total Crédit | Xx,xxx Um |

Solde Créditeur= Total Crédit – Total Débit

Ex// Achat à crédit de marchandise pour 10,000 UM contre facture au 3-1

1- Achat à crédit = Un achat dont le paiement est différé donc remis a plus tard

2- On reçoit la facture avec la marchandise donc la marchandise a été livrée

3- Une entité qui accepte de livrer a la société une marchandise/bien/service et accepte d'être payée plus tard est un Fournisseur.

| Débit | Compte du PASSIF Fournisseur d'exploitation | | Crédit |
|-------------|--|-----------------|--------|
| | | Valeur initial | 17,000 |
| | | 3-1 Achat March | 10,000 |
| Total débit | | Total Crédit | 27,000 |

Partie double

| Débit | Compte de CHARGES Achat Marchandise | | Crédit |
|-----------------------|--|--------------|--------|
| Pas de Valeur initial | | | |
| 3-1 Achat March | 10,000 | | |
| Total débit | 10,000 | Total Crédit | |

Règlement de 20,000 au Fournisseur par cheque bancaire au 15-02

| Débit | Compte du PASSIF Fournisseur d'exploitation | | Crédit |
|----------------------------|--|-----------------|--------|
| 15-02 Règlement par cheque | 20,000 | Valeur initial | 17,000 |
| | | 3-1 Achat March | 10,000 |
| Total débit | 20,000 | Total Crédit | 27,000 |

Solde Créditeur au 15-02 est de 7,000UMm

Partie double

| Débit | Compte de l'ACTIF | | Crédit |
|----------------|-------------------|----------------------------|--------|
| Valeur initial | 150,000 | 15-02 Règlement par cheque | 20,000 |
| Total débit | 150,000 | Total Crédit | 20,000 |

Solde Débiteur au 15-02 est de 130,000Um

Le compte Stock et en cours dans le Bilan ne varie pas d'une façon journalière mais on inscrit au Bilan à la fin de l'exercice la valeur (au prix d'achat) de la marchandise/mat 1ere/produit semi-finis/produit finis/emballages... la valeur théorique qui doit nécessairement être égale à celle définie après l'inventaire physique du stock.

Le mouvement se fait via les comptes de CHARGES (Achat de Marchandise) et de PRODUITS (Vente de marchandise)

Ex //

23/2 Achat marchandise pour 4,000 contre espèces

25/2 Vente des marchandises achetées le 23/2 pour 8000 contre espèces

a- A noter que le CAMV des marchandises vendues le 25/2 est de 4,000

Le 23/2 les écritures comptable et les comptes concernes sont

| | | | |
|--------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|
| Achat marchandise: | Compte de charge (↑) | au Débit de 4,000 | |
| Banque: | Compte de l'Actif (↓) | | au Crédit de 4,000 |

Le 25/2 les écritures comptable et les comptes concernes sont

| | | | |
|-------------------|------------------------|-------------------|--------------------|
| Banque: | Compte de l'Actif (↑) | au Débit de 8,000 | |
| Vente Marchandise | Compte de Produits (↑) | | au Crédit de 8,000 |

Les Operations d'achats : March/Serv/Biens en relation avec l'objet de la société

| | Débit | V/s | Crédit |
|---|--------------------|-----|----------------------------|
| • Achat contre espèces: | Achat March | V/s | Caisse |
| • Achat contre cheque: | Achat March | V/s | Banque |
| • Achat a crédit sans garantie (effet): | Achat March | V/s | Fournisseur d'exploitation |
| Un Fournisseur demande à la société (après l'achat) de signer un effet, après acceptation par la société | | | |
| | Fourn Exploitation | V/s | Fournisseur Effet à payer |
| • Achat a crédit garantie (effet): | Achat March | V/s | Fournisseur Effet à payer |

Les Operations d'achats : March/Serv/Biens pas en relation avec l'objet de la société

| | Débit | V/s | Crédit |
|---|-------------|-----|--------------------------------|
| • Achat a crédit sans garantie (effet): | Achat Immob | V/s | Créditeur Divers |
| • Achat a crédit garantie (effet): | Achat Immob | V/s | Créditeur Divers Effet à payer |

Les Operations de Ventes: March/Serv/Biens en relation avec l'objet de la société

| | Débit | V/s | Crédit |
|--|----------------------------|-----|-----------------------|
| • Vente contre espèces: | Caisse | V/s | Vente March |
| • Vente contre cheque: | Banque | V/s | Vente March |
| • Vente à crédit sans garantie (effet): | Client d'exploitation | V/s | Vente March |
| La société demande à un client (après la vente) de signer un effet, après acceptation par le Client | | | |
| | Client Effet à recevoir | V/s | Client d'exploitation |
| • Vente a crédit avec garantie (effet): | Clients – effet à recevoir | V/s | Vente March |

Les Operations de Ventes: March/Serv/Biens pas en relation avec l'objet de la société

| | Débit | V/s | Crédit |
|---|----------------------------|-----|-------------|
| • Vente à crédit sans garantie (effet): | Débiteur Divers | V/s | Vente Immob |
| • Vente à crédit avec garantie (effet): | Deb. Div. Effet à recevoir | V/s | Vente Immob |

Les retours de: March/Serv/Biens en relation avec l'objet de la société

Après acceptation

| | Débit | V/s | Crédit |
|------------------------------|-----------------------|-----|-------------------|
| a- March/Serv/Biens paye par | Banque | V/s | Achat Marchandise |
| b- March/Serv/Biens à Crédit | Fourn. d'exploitation | V/s | Achat Marchandise |

Les Amortissements

Tout bien qui possède une durée de vie peut être assujéti à un amortissement légal.

Amortissement linéaire = $1/n$ de la valeur d'acquisition (n = durée de vie)

Amortissement dégressif variable dans le temps

A la fin de la période on passe les écritures suivantes

| Amortissement Immobilisation Compte de l'Actif | |
|---|--------|
| Débit | Crédit |
| VI (30,000) | |
| 31/12 (3,000) | |

| Dotations aux amortissements Compte de Charges | |
|---|--------|
| Débit | Crédit |
| Pas de VI | |
| 31/12 3,000 | |

On calcul les amortissements selon **la date d'acquisition**

| Immobilisation | Date d'acquisition | Tx Amort % | Valeur d'acquisition | Amortissement au 31/12 |
|------------------|--------------------|------------|----------------------|-----------------------------------|
| Mat de transport | 1/07 | 20% | 10,000 | $10,000 \times 20\% \times 6/12$ |
| Mobilier | 15/09 | 10% | 15,000 | $15,000 \times 10\% \times 4/120$ |

Vente d'un effet a la banque = Réescompte d'un effet a la banque

La banque prend des charges financières / agios calcule par jour par rapport a l'échéance

| Effet | Date d'échéance | Tx de réescompte | Date de réescompte | Agio |
|------------------|-----------------|------------------|--------------------|---|
| Effet # 1 25,000 | 31/03/12 | 5% | 1/03/12 | $25,000 \times 5\% \times (30/360) = 104.17$ |
| Effet # 2 12,400 | 26/07/12 | 5% | 1/03/12 | $12,400 \times 5\% \times (147/360) = 253.17$ |

Le dernier bilan montre les valeurs suivant

Client Effet à recevoir 50,400

Banque 150,000

| Banque Compte de l'Actif | |
|-----------------------------|-------------|
| Débit | Crédit |
| VI 150,000 | 1/03 357.34 |
| 1/03 50,400 | |

| Frais Bancaire Compte de Charge | |
|------------------------------------|--------|
| Débit | Crédit |
| Pas de VI | |
| 1/03 357.34 | |

| Clients Effets Compte de l'Actif | |
|-------------------------------------|-------------|
| Débit | Crédit |
| VI 50,400 | 1/03 37,400 |

Toute Charge/paiement versé avant la mise en marche d'une Immobilisation corporelles, d'une marchandise est incluse dans le prix d'acquisition/d'achat du bien

Toute escompte obtenu est considéré comme un produit exceptionnel mais n'influence pas le prix d'achat enregistré au Bilan

Au moment de la cession de cette immobilisation au 15/06

On vend contre cheque bancaire à 5,000Um une immobilisation achetée à 10,000 et amortit à cette date pour 6,000

Le dernier bilan montre les valeurs suivant

Immobilisation 100,000

Amortissement (60,000)

Banque 150,000

1- On enregistre la cession/vente du bien

| Produit sur cession d'Immob Compte de Produit | |
|--|-------------|
| Débit | Crédit |
| | Pas de VI |
| | 15/06 5,000 |

| Banque Compte de l'Actif | |
|-----------------------------|--------|
| Débit | Crédit |
| VI 150,000 | |
| 15/06 5,000 | |

2- On récupère l'amortissement sur l'immobilisation cédée

| Amortissement Immobilisation Compte de l'Actif | |
|---|--------|
| Débit | Crédit |
| VI (60,000) | |
| 15/06 6,000 | |

| V.N.C Immob cédées Compte de Charge | |
|--|--------|
| Débit | Crédit |
| Pas de VI | |
| 15/06 4,000 | |

VNC= Valeur Vente du bien cédé – Somme des amortissements sur ce même bien

$$VNC = 10000 - 6000 = 4000$$

3- On solde le bien cédé

| Immobilisation Compte de l'Actif | |
|-------------------------------------|--------------|
| Débit | Crédit |
| VI 100,000 | 15/06 10,000 |

Les Charges constatées d'avance

On ne peut pas faire supporter à un exercice des charges qui profitent à un exercice futur.

Exemple on règle le 1/09 les charges d'assurance annuelles (12,000)

Comme l'exercice fini au 31/12 on passe les écritures suivantes

2- On récupère l'amortissement sur l'immobilisation cédée

| Banque Compte de l'Actif | |
|-----------------------------|-------------|
| Débit | Crédit |
| VI 150,000 | 1/09 12,000 |
| 15/06 5,000 | |

| Frais d'assurance Compte de Charge | |
|---------------------------------------|--------|
| Débit | Crédit |
| Pas de VI | |
| 1/09 4,000 | |

VNC= Valeur Vente du bien cédé – Somme des amortissements sur ce même bien

$$VNC = 10000 - 6000 = 4000$$

3- On solde le bien cédé

| Charges constatées d'avance Compte de l'Actif | |
|--|--------|
| Débit | Crédit |
| VI 100,000 | |
| 15/06 8,000 | |

E- A la fin de la période

On passe les écritures d'amortissements

On évalue le stock final

On fait le solde de tous les comptes en Te

On définit le Résultat

On calcule l'impôt

On fait le bilan de fin de période

On fait Le COMPTE DE RESULTAT

On solde tous les comptes de CHARGES et tous les comptes de PRODUITS qui ont variés durant la période de l'exercice.

| CHARGES | Compte de RESULTAT | PRODUITS |
|-------------------|--------------------|----------|
| Ventes de matière | Vente | |

| | | | |
|----------------------------------|-----------|------------------------|-----------|
| - Δ Stock (SF – SI) | | Produits Exceptionnels | |
| C.A.M.V | | Produits Financiers | |
| Autres charges de gestion | | | |
| Autres charges hors exploitation | | | |
| VNC Immobilisation cédées | | | |
| Dotations aux amortissements | | | |
| Total CHARGES | Xx,xxx Um | Total PRODUITS | Xx,xxx Um |

| |
|--|
| Si Total PRODUITS > Total CHARGES => GAIN |
| Si Total PRODUITS < Total CHARGES => PERTE |

LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

La comptabilité analytique permet de calculer divers types de coûts afin de:

- f- Justifier les prix de ventes en fonction des charges pour savoir le minimum acceptable pour faire un profit.
- g- Prendre des décisions: accepter ou refuser une commande, supprimer un produit ...
- h- Contrôle à priori les écarts entre réalisations et prévisions.
- i- Evaluer certains biens fabriqués par l'entreprise pour être utilisés par elle ou être mis en stock.

$$\begin{aligned} \text{PROFIT} &= \text{Chiffre d'affaire (CA)} - \text{Charges Total} \\ &= \text{Somme des Ventes} - (\text{Frais Fixes} + \text{Frais variables}) \\ &= \text{Pv} \times \text{Quantité vendue} - \text{FF} - \text{Pr} \times \text{Quantité vendue} \end{aligned}$$

$$\text{Marge sur cout variable} = \text{CA} - \text{FV}$$

$$\text{Contribution} = \text{Pv} - \text{Pr}$$

$$\text{Taux de contribution} = (\text{Pv} - \text{Pr}) / \text{Pv}$$

$$\text{Au point Mort Profit} = 0$$